



Chers membres,

Suivant les informations émises ces derniers jours par le gouvernement du Québec, concernant le Covid-19, Patinage Québec a décidé d'appliquer certaines mesures pour la santé de tous. Conséquemment, tous les clubs de patinage artistique ont la responsabilité de les appliquer dans l'intérêt de tous.

C'est pourquoi, à compter de ce jour et ce jusqu'à nouvel ordre, aucun patineur ne pourra patiner sur les glaces sanctionnées par Patinage Canada. À défaut de respecter cette règle, un club pourrait perdre sa sanction. Suite à cette mesure et les actions prises par la Ville de Brossard, nous sommes donc dans l'obligation d'annuler notre école de printemps tout comme nous l'avons fait pour notre 49e Revue sur glace.

Vous allez recevoir un remboursement pour la revue sur glace et l'école de printemps sur votre compte Amilia.

Nous suivons de près l'évolution de la situation et vous tiendrons au courant des prochains développements. Restez à la maison, et prenez-soin de vous.

Merci de votre coopération,

Tina Del Vecchio
Présidente, CPA Brossard

Dear members,

Due to information given by the Quebec Government concerning Covid-19, Patinage Quebec has taken responsible actions for the wellbeing of our skaters. All skating of any kind is forbidden on ice sanctioned by Skate Canada. Clubs will lose their sanctions failing to follow this order. The City of Brossard has also closed all public areas until further notice.

It is for this reason we are sad to announce that our spring session and our end of year ice show is cancelled.

Everyone will receive full refunds for both of these activities in your Amilia account.

We will keep you informed of any further developments. Stay home and stay safe.

Tina Del Vecchio
President CPA Brossard